

## ***Corruption et développement***

Farid Khelatou , Samia Kara.

Laboratoire de recherche : **Grand Maghreb : Economie et Société.**  
Université Mentouri-Constantine. Algérie.

### ***Introduction :***

*'Nul ne sait exactement ce que représente la corruption dans l'économie internationale. Selon une évaluation de la Banque Mondiale, son montant total au cours d'une année serait de 80 milliards de dollars en dehors des détournements de fonds destinés au développement et de la petite corruption pratiquée notamment dans les pays émergents' ( Abramovici, 2000 : 22).*

La corruption en tant que forme d'économie informelle est devenue ces derniers temps un des sujets les plus importants de point de vue aussi bien économique que politique et même social. Chaque jour que Dieu fait, des quotidiens nationaux et internationaux nous brossent des tableaux fort impressionnantes édifies autour de faits et des révélations portant sur le phénomène de la corruption. Le simple citoyen qui vaque à ses occupations habituelles est choqué par l'étendue et la gravité de la situation. Il a l'impression que ce monde est entré dans une spirale infernale d'anarchie sociale faite de tendances extrêmement égoïstes et caractérisées par l'absence de principes moraux régulateurs. La situation devient si explosive et si confuse que ce citoyen finit par avoir l'impression vertigineuse d'être si près de l'apocalypse et bientôt sa colère cédera la place à un immense sentiment fait d'un mélange de perte, de frustration et de désespoir.

Pourtant, la corruption n'est pas quelque chose de nouveau. Elle est née simultanément avec tous les autres vices de l'être humain. En fait, elle a même été traitée d'une manière suffisamment révélatrice depuis plusieurs siècles déjà et le degré de la gravité de la situation pourrait être le même que celui perçu par nos ancêtres. Ainsi, la question qui s'imposent devrait être en relation avec la nature de la corruption version moderne. En bref, comment approcher le sujet de la corruption scientifiquement ?

## **1. Définir la Corruption :**

S'il est vrai qu'il est facile de reconnaître la corruption dans des pratiques contextuelles, il est aussi vrai qu'il n'est pas facile de cerner ce concept en termes de définitions. Cette situation est – comme l'explique Johnston (1998)- due au fait qu'il est impossible de trouver une convergence des nombreuses approches vers une définition unique qui prendrait en charge tous les cas possibles. Cette difficulté à maîtriser le phénomène de la corruption, théoriquement, est justifiée par Cartier –Bresson (1995) par deux raisons majeures.

Premièrement, il s'agit de ‘ la diversité des transactions concernées selon les périodes, les pays, les régimes politiques, les montants et les secteurs impliqués’ (Cartier-Bresson, 1995 : 24). On pourrait prendre comme exemple – toujours ce même auteur- les pots-de-vin payés par un émigré à son retour au pays au douanier pour échapper aux taxes d'importation de quelques biens (petite corruption) et la somme d'argent avancée par une entreprise afin d'obtenir un contrat public auprès d'un ministère (grande corruption administrative). La différence entre ces deux cas est essentiellement liée aux montants des transactions effectuées et qui sont elles même sujettes à variation selon les contextes socio-économiques en termes d'implications individuelles et sectorielles.

La deuxième raison réside dans la diversité des ‘ degrés de perception du phénomène’ ( Cartier-Bresson, 1995 : 24). C'est à dire : est – ce –que les corrompus et les corrupteurs sont conscients de leurs actes et est ce que la majorité de la population est rigoriste ou laxiste vis à vis de leurs agissements ? En effet dans les pays où la corruption a tendance à prédominer et à s'institutionnaliser, l'opinion publique de par son contact fatal avec ce phénomène finit par s'y habituer avec le temps. Ainsi ces actes, qui ailleurs sont condamnables deviennent une sorte de mal nécessaire toléré par la majorité silencieuse.

Ces attitudes qui sont fortement nuancées par l'environnement politico-économique qui prévaut déterminent la nature de l'acte de la corruption lui-même. Ainsi, Heindenheinmer (1989 ; cité par Cartier-Bresson, 1995 : 24) révéla la présence de la corruption noire, grise et blanche :

*‘ le terme de corruption noire indique qu’une action particulière est telle qu’un consensus existe au sein de la grande majorité de l’opinion et de l’élite pour condamner et sanctionner au nom des principes. La corruption grise indique que certains éléments, les élites habituellement, veulent voir l’acte réprimé, alors que d’autres ne le veulent pas, l’opinion majoritaire peut alors être ambiguë. La corruption blanche signifie que la majorité tant de l’opinion que de l’élite ne soutient pas vigoureusement les essais de condamnation d’actes qui semblent tolérables’*

( Heindenheimer, 1989 ; cité par Cartier-Bresson, 1995 : 24).

Toujours dans cette même logique de diversité d’approches, Cartier-Bresson (1995 : 24) définit la corruption comme étant ‘un échange occulte pour accéder à un avantage indu’. Il propose également la possibilité de la considérer en analysant ‘ des transactions directes de corruption où les obligations des contractants et les systèmes de compensation sont précis’ (Cartier-Bresson, 1995: 24) ou alors en épousant la thèse qui décrète qu’elle est ‘ un échange social proche du clientélisme et du règne de la faveur’ (Cartier-Bresson, 1995 : 24).

Percevoir l’amplitude de la corruption veut également dire se situer sur un continuum ayant pour deux pôles opposés les points de vue des optimistes qui insistent sur le caractère conjoncturel du phénomène, mettant en avant le goût des journalistes pour le sensationnel et l’excès de zèle des magistrats souvent présentés comme radicaux, sectaire, voire frustrés’ (Mény, 1996 : 360) ainsi que ceux des pessimistes qui ‘ se disent convaincus que les faits qui viennent à la lumière ne constituent que la partie émergée de l’iceberg’ (Mény, 1996 : 360).

En prenant en considération toutes ces opinions, il en ressort qu’il est devenu plus qu’évident qu’une approche globale ne spécifiant pas les cas particuliers et isolés les uns des autres s’impose. C’est dans cette optique là que Johnston (1998 : 89) suggéra de définir la corruption comme étant ‘ the abuse of public roles or resources for private benefit’ ‘ C’est à dire : l’abus des rôles ou des ressources publiques à des fins privées.

## 2. Les Formes de la Corruption :

En tant que phénomène socio-économique, la corruption prend des formes qui sont en relation avec le contexte dans lequel elle évolue. Dans cette logique, Robinson (1998) identifie trois catégories – ou formes- de corruption : accidentelle, institutionnelle et systémique.

On parle de la corruption accidentelle (dite aussi individuelle) quand on a affaire à des pratiques qui sont limitées à des politiciens individuels ou des agents publics. Ces pratiques sont plutôt de nature épisodique et non routinière d'où l'appellation 'accidentelle'.

La corruption institutionnelle touche des secteurs déterminés (c'est à dire qu'elle est spécifique à certaines institutions) d'une manière qui tend vers l'habitude et la routine. A cet effet, Robinson (1998) note que cette situation reflète des faiblesses dans les systèmes de régulation et de contrôle des dits secteurs.

La corruption systémique, quant à elle, touche la société d'une manière généralisée et devient acceptable de par sa nécessité dans les transactions de chaque jour. D'après Robinson (1998), elle affecte les institutions et influence les individus à tous les niveaux du système politique et socio-économique. Elle est tolérée et considérée comme un mal nécessaire.

Riley (1998) décrit ces catégories de corruption en termes de caractéristiques :

- pour l'accidentelle : elle est à petite échelle, implique des fonctionnaires cadets et individuels, comme les policiers et les douaniers et a un coût macro-économique négligeable et difficile de cerner.
- pour la systématique : elle a un impact de développement plus large et qui atteint les revenus gouvernementaux et la diversité commerciale, affecte presque la totalité d'un département gouvernemental, et nécessite un grand effort de réforme.
- pour la systémique : nous avons un système complètement corrompu, un impact énorme sur le développement, un inversement des valeurs ou l'honnêteté devient irrationnelle et elle nécessite une réforme par le biais d'un changement fondamental.

### **3. Les Origines de la Corruption :**

En dépit du fait que la corruption est un mal qui a des origines concordantes avec celles de l'apparition de la vie humaine, il est devenu de plus en plus évident qu'actuellement elle a des causes que les nombreuses et différentes idéologies identifient selon leurs préférences et la nature de leurs disciplines.

Les neolibéraux la considèrent comme étant une 'des manifestations des marchés noirs suscités par l'excès d'interventionnisme étatique' ( Mény, 1996). Ce qui veut dire : que plus l'état réglemente et monopolise l'intervention plus il engendre des pratiques bureaucratiques qui de par leur nature suscitent des comportements corrupteurs. Les anti-neolibéraux, quant à eux, considèrent que la corruption est un résultat logique de l'affaiblissement de l'état qui est normalement supposé incarner l'intérêt général de la société. En effet quand une régression de la présence effective de l'état s'opère, elle ouvre des portes grandioses aux intérêts individuels. Ces deux positions opposées ont un dénominateur commun : l'état. Ainsi le problème est de savoir s'il y a lieu d'encourager son intervention ou non. Les arguments qui sont pour ou contre et qui ont été fournis par ces deux écoles idéologiques font partie de ce que Robinson (1998) appelle : les théories économiques du choix public.

Une approche alternative à celles développées plus haut, prend racine dans l'économie politique et est élaborée par Khan (1996 ; cité par Robinson, 1998 : 5).

Khan met le ton sur la différence qui existe entre les groupes – ainsi définis en termes de pouvoir politique- et les ressources allouées par l'état pour expliquer l'origine de la corruption. Les disciples de cette approche assimilent la complexité de la corruption en tant que phénomène et acceptent l'existence de ses nombreuses formes. L'intérêt individuel est englobé dans les forces occultes des intérêts des groupes qui sont elles-même définies en termes de dynamique de pouvoir et de contrôle.

#### **4. Les Effets de la Corruption sur le Développement :**

On parle du binôme corruption- développement quand on se réfère aux pays en voie de développement. Dans le contexte actuel de la globalisation et la ruée des pays en voie de développement vers le mode d'emploi capitaliste de gestion ainsi que l'ouverture sur l'économie de marché, il est plus qu'évident que la corruption trouve un terrain fertile et inoccupé.

Robinson (1998) pense qu'en dépit du fait que la corruption est une caractéristique de toutes les sociétés, elle est d'une importance spéciale aux pays en voie de développement parce qu'elle mine leurs efforts vers le développement, décourage l'investissement étranger et réduit les ressources nécessaires aux infrastructures, services publics et programmes anti-pauvreté. Elle réduit également l'efficacité des projets de développement financés par les dons et mine les institutions politiques en affaiblissant leur légitimité et leur comptabilité des gouvernements. Ce point de vue est relayé par celui de Khan (1998) qui maintient que la corruption devient dévastatrice quand les pots-de-vin sont importants et endommagent l'économie à cause, notamment, des opportunités ratées pour les investisseurs ainsi que l'usage fait des pots-de-vin par les corrompus. Dans d'autres cas, l'effet négatif de la corruption est perçu en termes de types de nouveaux droits créés ou transférés.

Pour leur part, Tanzi et Davoodi (1998) croient que la corruption constitue un sérieux obstacle pour le développement dans la mesure où elle :

- augmente l'investissement public tout en réduisant sa productivité,
- augmente l'investissement public accompagné de dépenses importantes en termes de consommations gouvernementales (par exemple, les salaires),
- réduit la qualité de l'infrastructure existante, ce qui aura pour effet l'augmentation des coûts de réalisation,
- réduit le revenu du gouvernement qui joue un rôle dans les dépenses productives.

## 5. Etudier la Corruption :

D'après Galtung (1998), les discours politiques visant l'éradication de la corruption sont idéalistes. En réalité, on ne peut pas faire plus que réduire la corruption. Cette réduction doit passer par l'étude scientifique qui est basée sur des paramètres de calcul et de comparaison qu'on appelle indicateurs. Toujours, selon Galtung (1998), le meilleur outil de mesure est le CPI (Corruption Perception Index) établi par Transparency International (une ONG financée par plusieurs firmes internationales et soutenue par la banque mondiale qui fait des études sur la corruption à l'échelle internationale). Publié chaque année depuis 1995, le CPI présente et classe à peu près cinquante pays grâce à des scores obtenus à partir de synthèses de perceptions de milliers de spécialistes en business, analyse des risques et journalisme économique. Les résultats varient entre 0 (très corrompu) et 10 (parfaitement propre).

Le CPI est fréquemment critiqué pour des raisons de subjectivité. En effet,

*'cet indicateur présente plusieurs biais : à même degré de corruption, les pays ayant de bonnes performances économiques tendent à être mieux notés ; la corruption interne subie par les citoyens et les firmes locales n'est pas prise en compte, ce qui incite les Etats à ne combattre que celle qui est perçue à l'extérieur ; enfin, cet indice est spéculaire'* (Talahite, 2000 : 61).

Dans cette même logique, Lambsdorff (2000) lui reproche d'être établi à partir de données 'corrompus' et de négliger le côté 'corrupteurs' de par son attachement en général au comportement de la classe politique et de l'administration dans un pays donné. Dans le contexte des échanges internationaux, ce sont les pays destinataires des pots de vin qui verront leur indice de corruption diminuer, d'où la nécessité, toujours selon Lambsdorff (2000), d'étudier le comportement des corrupteurs à partir de données concernant des échanges bilatéraux afin de distinguer

*'entre les exportateurs qui entretiennent surtout des relations avec des pays «propres» et ceux ciblant principalement les pays corrompus'* (Lambsdorff, 2000 : 91).

Ainsi dans l'étude que mena cet auteur, ces données sont extraites de 18 principaux exportateurs mondiaux et proviennent du fonds monétaire international. Les pays importateurs sont choisis sur la base du critère : « les importations annuelles dépassent 1 milliard de dollars ». Il obtient 106 principaux importateurs mondiaux. En éliminant le marché national, on a 105 valeurs pour chaque exportateur. Des valeurs cibles sont ensuite calculées en faisant appel à la formule suivante :

$$T_{ij} = \sum \frac{M_{jk} X_{ik}}{M_j (X_k - M_{ik})}$$

i : pays exportateur.

J : ensemble des importateurs.

T : valeur cible

M<sub>j</sub> : valeur en dollars des importations du pays j.

M<sub>jk</sub> : importations de la catégorie k pour le pays I

X<sub>k</sub> : ensemble des exportations de la catégorie k pour les 18 pays considérés.

Ensuite l'indice de déviation D<sub>ij</sub> =  $\frac{M_{ij} - T_{ij}}{M_{ij} - T_{ij}}$  est calculé

pour comparer les valeurs réelles et les valeurs cibles. Les variables explicatives (distance géographique, langue, liens coloniaux et appartenance à l'union européenne) sont prises en charge par l'analyse de régression ; première étape de l'étude empirique.

Une autre proposition d'étude de la corruption est celle de Khan (1998) qui suggère un modèle de description en termes d'un réseau : Patron-client dans lequel les transactions peuvent être analysées. Ce réseau est un moyen d'arriver à des informations critiques sur le type droits acquis de par les transactions et les conditions dans lesquelles ces dernières sont conclues. Afin de définir la nature de ce réseau, plusieurs déterminants peuvent être utilisés. Dans logique, Khan (1998) en identifie cinq.

*- objectifs et idéologies :*

Les fonctionnaires de l'état et les acteurs sociaux sont normalement supposés être à la recherche de la valeur pour certaines personnes si ce n'est pour eux même. Leurs motivations peuvent être d'ordre racial et ethnique et pas du tout économique, d'où l'explication de la nature idéologique de leurs objectifs son influence sur le choix des moyens pour atteindre ces objectifs.

*- le nombre des clients :*

Le nombre des clients est important dans la mesure où les petits groupes de clients réussissent à faire valoir leurs intérêts spécifiques grâce aux pots de-vin et au lobbying. Dans les pays en voie de développement, les ressources sont dirigées vers les 'petits nombres' des capitalistes qui émergent. Seulement, il arrive que leur capacité de nuire soit contrecarrée par la force de négociation d'autres groupes de la société qui tirent profit de la largeur de leur nombre.

*- l'homogénéité de clients :*

L'homogénéité des clients peut être un facteur déterminant au regard de la valeur de la transaction ainsi que les préférences des patrons. Des études ont montré qu'il arrive que des patrons privilégient des groupes ayant la même origine ethnique qu'eux même aux dépens d'une offre plus alléchante qui viendrait d'un autre horizon. Ainsi, l'homogénéité des petits groupes peut avoir raison du poids des larges groupes.

*-Les institutions dans lesquelles l'interaction a lieu :*

Les structures des institutions sont importantes dans la mesure où elles définissent les règles du jeu qui vont permettre aux clients de déterminer le type de comportement corrupteur à adopter et de calculer leurs chances quant à un éventuel succès. La facilité des transactions dépend également du degré de fragmentation des institutions et du degré de coordination entre les patrons.

*- La force politique relative des patrons et clients :*

Si les clients sont politiquement plus forts que les patrons, ils peuvent offrir un support politique au lieu de la valeur économique. D'un autre côté, si les patrons sont politiquement plus forts que les clients, alors ils peuvent soutirer aux clients des valeurs économiques plus importantes.

## 6.Combattre la Corruption:

En 1977, les USA instaurent le ‘Foreign Corrupt Practices Act’ (FCPA) qui fut le début d'une vaste campagne pour un contrôle international de la corruption. Paradoxalement, ce même FCPA, selon Lambdorff (1998), fut également un sujet de controverse. Les observateurs y ont reconnu une pénalisation des exportateurs américains. En 1995, un rapport du CIA présenté par le ministre du commerce au congrès américain dévoila qu'entre 1994 et 1995 à peu près 36 milliards de dollars en forme de contrats furent perdus par les USA au profit de leurs concurrents du fait des pots-de-vin et autres pratiques de corruption . Ce même rapport encouragea les USA à faire pression sur leurs partenaires pour l'adoption de mesures communes. En 1997, 29 pays membres de l'OCDE s'engagèrent par écrit à faire des pots –de vin un acte passible de poursuites judiciaires. Aujourd’hui, le débat s'est élargi et s'intéresse aux détournements de la législation anti-corruption.

Ainsi, trouver des solutions radicales au problème de la corruption relève de l'impossible. En revanche, y remédier par les moyens de bord est envisageable. C'est dans cette optique là que les spécialistes sont en train d'oeuvrer. Galtung (1998) nous propose de considérer trois niveaux :

- l'identification des acteurs dans le processus.
- l'étude de la faisabilité et la crédibilité des mesures anti-corruption qui varient sensiblement d'un contexte à un autre.
- et la mondialisation du contrôle de la corruption.

De son côté, Johnston (1998) suggère de combattre la corruption systémique par l'institution de réformes à travers le renforcement du pouvoir social : l'octroi de pouvoirs aux citoyens (en élargissant leurs horizons politiques et en enrichissant leurs ressources économiques) afin de garantir un minimum de protection pour leurs activités politiques et économiques, leur permet de vérifier les comportements nuisibles de la part des décideurs et des fonctionnaires. Le résultat serait une convergence des réformes institutionnelles et valeurs sociales vers la légitimité et l'efficacité. Johnston (2000) propose également que la démocratie soit favorisée comme moyen de lutte anti-corruption. En effet,

*‘Il semble que la légitimité politique, une société civile et des groupes d'opposition vigoureux, la possibilité de changer de*

*gouvernement, une presse libre et un système judiciaire crédible et indépendant, entre autres, renforcent les mouvements réformateurs et rendent difficile l'enracinement de la corruption' ( Johnston , 2000 :130).*

Seulement, l'autre revers de la médaille de la démocratie est justement la corruption qui accompagne ses pratiques. C'est ainsi que l'on pourrait penser à la concurrence politique en tant que frein :

*' un système politique compétitif pourrait en effet mettre un frein à la corruption en permettant aux partis et aux dirigeants de conquérir ou de perdre le pouvoir en fonction de leur prise de position par rapport à un certain nombre de problèmes, notamment la bonne conduite des affaires de l'état' ( Johnston, 2000 : 131).*

## **7. Le Cas de L'Algérie :**

Le CPI de 1997 donne un score de 3.17 à l'Algérie sur la base de 3 sources de données dont la presse privée algérienne est un ingrédient majeur. D'après Talahite (2000 :63) ce score est catastrophique. Il est l'œuvre de la surenchère de la presse qui

*'renforce l'image d'un pays entièrement et profondément corrompu, tandis que la passivité, l'inaction, des autorités nourrit l'impression d'une incapacité et d'une impuissance totale face à ce phénomène'.*

En réalité, ce score n'est pas objectif compte tenu de ces facteurs suscités. Grâce à la chape de plomb que la Tunisie impose sur l'information et les énormes efforts consentis par le Maroc afin d'améliorer sa réputation, ils sont en meilleure position avec leurs scores respectifs : 4.08 et 3.3.

Etudier la corruption version Algérie requiert selon Talahite (2000) deux méthodes d'évaluation : le calcul des montants des commissions perçues illégalement sur les transactions commerciales extérieures et l'estimation des capitaux en fuite à partir du résidu des flux financiers enregistrés à la balance des paiements. Ainsi et d'après ce même auteur,

le montant de la corruption sur le commerce extérieur aurait atteint 17 à 25.5 milliards de dollars de 1975 à 1991 et c'est presque l'équivalent du stock de la dette à cette époque. Quant au capital transféré à l'étranger, il est estimé à 16.3 milliards de dollars (fin 90) ce qui représenterait 55% de la dette extérieure ( 30 milliards de dollars en 1990) et 29% de la valeur de la production nationale (57.780 milliards de dollars en 1990). Ces estimations sont faites à partir de données en devises car les montants en dinars sont négligeables et les grosses sommes sont généralement convertis en devises.

### ***Conclusion :***

En voulant présenter la corruption en tant que catégorie d'économie informelle, nous avons adopté une stratégie qui a consisté à brosser un tableau général de ce qui a été dit sur ce sujet en termes de définitions, formes origines et approches ainsi qu'effets sur le développement.

Cet article a été écrit dans une perspective théorique d'où sa nature introductory. Nous espérons pouvoir avoir l'opportunité de formuler la suite de nos futures recherches qui couvriront et outrepasseront le stade du diagnostic.

**Références :**

- Abramovici, P. (2000) 'Les Jeux Dispensieux de la Corruption'. In Le Monde Diplomatique n°560, novembre 2000, 22-23.
- Cartier-Bresson, J. (1995) 'Corruption, Economie et Démocratie'. In Problèmes Economiques n° 2.432, juillet 1995, 24-27.
- Galtung, F. (1998) 'Criteria for Sustainable Corruption Control'. In Robinson, M. (ed.) : The European Journal of Development Research, vol. 10/ 1, June 1998, 105-128. Frank Cass and Co. Ltd.
- Johnston, M. (1998) 'Fighting Systemic Corruption : Social Foundations for Institutional Reform'. In Robinson, M. (ed.) : The European Journal of Development Research, vol. 10/ 1, June 1998, 85-104. Frank Cass and Co. Ltd.
- Johnston, M. (2000) 'Corruption et Démocratie : Menaces pour le Développement, Possibilités de Réforme'. In Revue Tiers Monde, n°161-janvier-mars 2000, 117-142, Presses Universitaires de France.
- Khan, M. H. (1998) 'Patron-Client Networks and the Economic Effects of Corruption in Asia, In Robinson, M. (ed.) : The European Journal of Development Research, vol. 10/ 1, June 1998, 15-39. Frank Cass and Co. Ltd.
- Lambsdorff, J. (2000) 'De la Propension des exportateurs à Verser des Pots-de-vin. L'impact sur les Echanges'. In Revue Tiers Monde, n°161-janvier-mars 2000, 89-116, Presses Universitaires de France.
- Mény, Y. (1996) 'Corruption « Fin de Siècle » : Changement, Crise et Transformation des Valeurs'. In Revue Internationale des Sciences Sociales, vol.149, septembre 1996, 359-370. Organisation des Nations Unies en collaboration avec les éditions Erès.
- Riley, S.P. (1998) 'The Political Economy of Anti-Corruption Strategies in Africa'. In Robinson, M. (ed.) : The European Journal of Development Research, vol. 10/ 1, June 1998, 129-159. Frank Cass and Co. Ltd.
- Robinson, M. (1998) 'Corruption and Development : an Introduction'. In Robinson, M.(ed.) : The European Journal of Development Research, vol. 10/ 1, June 1998, 15-39. Frank Cass and Co. Ltd.
- Talahite, F. (2000) 'Economie Administrée, Corruption et Engrenage de la Violence en Algérie'. In Revue Tiers Monde, n°161-janvier-mars 2000, 49-74, Presses Universitaires de France.
- Tanzi, V. et H. Davoodi (1998) 'Roads to Nowhere : How Corruption in Public Investment Hurts Growth'. In Economic Issues 12. International Monetary Fund.